

Françoise Chevalier

**FENG SHUI
AQUITAINE**



Bulletin d'Inscription

(à renvoyer à l'adresse en bas de page)

(M ou F) : NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

.....

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE(S) :

E-MAIL :

Je m'inscris au(x) stages/formations/ateliers :

mentionner ci-dessous les titres et les dates des stages auxquels vous souhaitez vous inscrire

Stage / Formation / Atelier :

Date :

Stage / Formation / Atelier :

Date :

Stage / Formation / Atelier :

Date :

Stage / Formation / Atelier :

Date :

J'envoie chèque(s) d'arrhes (indiquez le nombre de chèques (un par stage / formation / atelier) à l'ordre de Françoise CHEVALIER.

Merci d'indiquer au dos de chaque chèque à quel stage / formation / atelier il correspond :

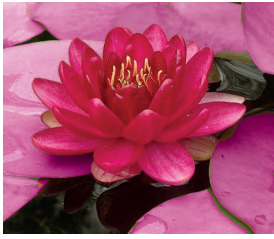
chèque 1 :€ chèque 2 :

chèque 3 :€ chèque 4 :

Je souhaite que cette inscription fasse l'objet d'un contrat formation : OUI NON

Je, soussigné(e)ai pris connaissance des conditions générales situées en page 2 et les accepte.

Date et signature :



Françoise Chevalier

**FENG SHUI
AQUITAINE**



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le prix par participant et hors hébergement est de :

- Atelier 1 journée : 120 euros
- Formation 21 jours : 2500 euros
- Formation individuelle 1 journée : 350 euros

Des conditions de paiement mensuels sont possibles par prélèvement automatique après notre accord.

Aucun des prix mentionnés ci-dessus ne comprend l'hébergement.

La réservation n'est définitive qu'après acceptation écrite de notre part (accusé d'inscription par sms ou email).

Cette acceptation est conditionnée par la réception de votre bulletin d'inscription et du/des chèque(s) d'arrhes correspondant(s) et libellé(s) au nom de SASU Françoise Chevalier (*1).

Le montant des arrhes est le suivant :

- 40€ pour le stage de 120 euros
- 833€ pour les stages de 2500 euros
- 100€ pour ceux de 350 euros

En cas de désistement moins de 21 jours calendaires avant le début du stage, les arrhes ne seront pas remboursées.

En cas de désistement plus de 21 jours calendaires avant le début du stage, il sera prélevé la somme forfaitaire de 30 euros pour couvrir les frais d'enregistrement.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

Sauf mention spécifique sur le descriptif des stages, ou en cas d'hébergement lié, vous êtes tenu(e) d'assurer vous-même votre lieu d'hébergement et d'en effectuer les formalités d'usage (réservation, dépôt d'arrhes, ...).

Les règlements tirés sur des banques non françaises supportent une majoration de 14 €.

Toute demande de renseignement nécessitant un envoi postal devra être accompagnée d'une enveloppe affranchie à votre adresse.

Toute participation dans le cadre d'un contrat formation devra être explicitement demandée à l'inscription. Elle fera l'objet de la signature d'un contrat formation.

Le règlement du solde du stage / formation / atelier se fera à l'arrivée. Il en sera de même pour celui de l'hébergement en cas de stage résidentiel. Ce règlement donnera lieu à deux paiements séparés (un pour le stage, un pour l'hébergement).

Initiales :

1) SASU Françoise Chevalier accepte les règlements par virement, chèque ou espèces.